

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 17 décembre 2007

CP 07/12-30

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS PROGRAMME 2006

—

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (programme SUR).

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2006,

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,

III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION,

IV - LES PROPOSITIONS D'INTERVENTION, qui selon le cas sont à prélever sur :

- a) les crédits départementaux,
- b) les crédits du programme SUR.

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2006

1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux - subventions en capital

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
	Nature des travaux	Coût éligible (€HT)	Taux en %	Montant	
Commune de Dunes	Réseau - lotissement	10 160	45 %	4 572	26/11/07
	Station - lagune	19 514	48 %	9 366	
Commune de Golfech	Réseau - centre commercial - Tr 2	16 057	10 %	1 606	29/05/06
Commune de Lamothe Capdeville	Réseau séparatif RD 69	88 500	35 %	30 975	20/11/06
Commune de Lauzerte	Réseau Les Horts	8 173	45 %	3 678	
Commune de Meauzac	Réseau Boutonnette	10 387	45 %	4 674	19/06/06
Commune de Saint-Clair	Réseau Bourg	6 420	45 %	2 889	29/05/06
Commune de Saint-Porquier	Réseau Secteur Sud	10 500	45 %	4 725	19/06/06
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Saint-Etienne de Tulmont (la Seyne Sud) et à Vaissac (RD35)	80 500	45 %	36 225	20/11/06
	Station à Nègrepelisse et Saint-Etienne de	35 000	48 %	16 800	29/05/06

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMIS- SION PERMA- NENTE
	Nature des travaux	Coût éligible (€HT)	Taux en %	Montant	
	Tulmont				
SIEA de Montpezat Puylaroque	Réseau à Cayriech (Bourg et camping)	132 250	45 %	59 513	29/05/06
	Station à Cayriech - Tr 1	147 671	48 %	70 882	29/05/06
Sous Total - Crédits Départementaux Subventions en capital (B.P. 2006)		565 132		245 905	
Commune de Nohic (décision DM1 2006)	Réseau RD36	84 550	45 %	38 047	20/11/06
Total - Crédits Départementaux 2006 Subventions en capital Assainissement des agglomérations		649 682		283 952	

2 - Opérations retenues sur des crédits départementaux - subventions en annuités

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMIS- SION PERMA- NENTE
	Nature des travaux	Coût éligible (€HT)	Taux en %	Montant	
Commune de Gasques	Réseau lotissement	137 700	45 %	61 965	
	Station Nouvelle station 150 EH	135 000	48 %	64 800	
				126 765	
Commune de Laguépie	Réseau lotissement bourg	427 505	45 %	192 377	
Commune de Verdun-sur- Garonne	Réseau Nogaye, route de Grenade, Hameau de Saint-Martin	386 880	45 %	174 096	
Communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Montricoux (Pech du Cauzin), à Bioule (RD 95 et RD 78), à Nègrepelisse (RD 958, La Clotte), à Saint-Etienne de Tulmont (Roques)	598 435	45 %	269 296	26/11/07
	Station A Saint-Etienne de Tulmont (tranche 3)	150 000	48 %	72 000	26/11/07
		748 435		341 296	26/11/07
SIEA de Montpezat Puylaroque	Station à Monteils (tranche 2)	505 000	48 %	242 400	16/04/07

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMIS- SION PERMA- NENTE
	Nature des travaux	Coût éligible (€HT)	Taux en %	Montant	
Sous total - Crédits départementaux * Subventions en annuités		2 340 520		1 076 934	
Total programme départemental 2006 * Assainissement des agglomérations		2 990 202		1 360 886	

* Les nouveaux montants tiennent compte, pour la commune de Nohic, de l'annulation de la subvention en annuités votée au Budget Primitif 2006, et de l'attribution d'une nouvelle subvention en capital en Décision Modificative n°1 de 2006

3 - Opérations retenues sur des crédits S.U.R. 2006 (gérés par l'Agence de l'eau)

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMIS- SION PERMA- NENTE
	Nature des travaux	Dépenses subventio- nables	Taux en %	Montant	
Commune de Barry d'Islemade	Réseau VC8	130 000	45 %	58 500	29/05/06
Commune de Bardigues	Réseau village tranche 2	30 033	45 %	13 515	20/07/06
Commune de Castelferrus	Réseau VC9 RD 26	19 800	45 %	8 910	
Commune de Castelmayran	Réseau RD12, VC 13 Moulin à vent	101 500	45 %	45 675	
Commune de Cazals	Réseau bourg tranche 2 et 3	219 500	45 %	98 775	20/07/06
Commune de Donzac	Réseau VC 9 Magès Peyret	114 772	45 %	51 648	
Commune de Labastide St-Pierre	Réseau Bourg tranche 1	50 000	45 %	22 500	
Commune de Lafrançaise	Station Saint-Maurice - Tr 2	69 000	48 %	33 120	
Commune de Molières	Réseau Lavalade et la Bourdette	167 500	45 %	75 375	
Commune de Montbeton	Réseau Tandol VC9	31 500	45 %	14 175	
Commune de Sistels	Réseau lotissement	42 000	45 %	18 900	29/05/06
Commune de Valence d'Agen	Réseau ZI Prouxet	53 043	45 %	23 869	
Commune de Vazerac	Réseau quartier Prévert	21 812	45 %	9 815	20/07/06
Commune de Villebrumier	Réseau ZA Chemin vieux, Grosaize, Marret	76 338	45 %	34 352	20/07/06
	Station tranche 1	22 000	48 %	10 560	
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Montricoux - Guirou	56 000 (plafonné)	45 %	25 200	29/05/06

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux en %	Montant	
Total Programme S.U.R. 2006 Assainissement des agglomérations		1 204 798		544 889	

II - NOUVELLES OPERATIONS APPROUVEES PAR L'AGENCE DE L'EAU :

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	MONTANT SUBVENTION
Commune de Lauzerte	Réseau - Les Horts	/	Inéligible
Commune de Gasques	Nouvelle station 150 EH et réseau lotissement	Non déterminée	Non déterminée
Total		/	/

III - MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES :

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	MONTANT SUBVENTION
Commune de Lauzerte	Réseau - Les Horts	8 173	3 678 (45%)
Commune de Gasques	Nouvelle station 150 EH et réseau lotissement	272 700	126 765 (46,49%)
Total		280 873	130 443

IV - RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

ANNEE PROGRAMME 2006 BENEFICIAIRES	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						CREDITS SUR 2006 (ex FNDAE)	
	PRINCIPAL Article 2041454 Fonction 61		COMPLEMENT Article 2041456 Fonction 61		EN ANNUITES Article 2041481 Fonction 61			
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant Indicatif
Lauzerte Réseau - Les Horts	35%	2 861	10%	817				
Gasques Nouvelle station et réseau lotissement					46,49%	126 765		
TOTAL		2 861		817		126 765		

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessus qui consiste au maintien des subventions en annuités du Département (Article 204181 – Fonction 61) et des subventions en capital.

Par ailleurs, veuillez trouver ci-après pour information les états d'engagement des crédits correspondants aux subventions en capital.

Article 2041454 - Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2006	155 583
- Engagé à ce jour	145 307
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	2 861
- Disponible	7 415

Article 2041456 - Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2006	16 576
- Engagé à ce jour	13 808
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	817
- Disponible	1 951

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 17 décembre 2007

CP 07/12-30

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS
PROGRAMME 2006

DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Décide le maintien des subventions en annuités du département (article 204181 – fonction 61) de l'aide accordée par l'Agence de bassin :

ANNEE PROGRAMME 2006 BENEFICIAIRES	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						CREDITS SUR 2006 (ex FNDAE)	
	PRINCIPAL Article 2041454 Fonction 61		COMPLEMENT Article 2041456 Fonction 61		EN ANNUITES Article 2041481 Fonction 61		Taux en %	Montant Indicatif
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant		
<u>Lauzerte</u> Réseau - Les Horts <u>Gasques</u> Nouvelle station et réseau lotissement	35%	2 861	10%	817	46,49%	126 765		
TOTAL		2 861		817		126 765		

Adopté à l'unanimité.

Le Président,